



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du conseil des maires
à être tenue le jeudi 21 mars 2024
au Centre administratif de la MRC
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 15 février 2024
- b) Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans sa demande de désignation du palais de justice de Maniwaki à titre de chef-lieu du district
- c) Octroi d'un don – 19^e édition du tournoi de golf de la municipalité de Val-des-Monts
- d) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement d'emprunt n° 329-24 autorisant un emprunt de 845 000 \$ visant à financer les améliorations et rénovations des bâtiments et terrains de la MRC
- e) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement d'emprunt n° 330-24 autorisant un emprunt de 649 500 \$ visant à financer l'achat d'équipements et de véhicules pour la Sécurité publique ainsi que d'une rétrocaveuse pour le poste de transbordement des déchets
- f) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement d'emprunt n° 331-24 modifiant le règlement n° 185-13 afin de réduire la dépense et l'emprunt pour un montant total de 285 500 \$ visant à financer l'acquisition et le déploiement d'un nouveau réseau de radiocommunication de données (DATA) pour la Sécurité publique
- g) Modification de la résolution n° 23-12-355 - Fonds régions et ruralité – Volet 2 – Adoption des priorités d'intervention 2023-2024

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets auprès de la Caisse Desjardins Hull / Aylmer au montant de 1 440 100 \$ qui sera réalisé le 28 mars 2024
- c) Soumissions pour l'émission de billets
- c) Autorisation à octroyer un contrat conclu de gré à gré à la firme P.S. BÉLISLE CONSTRUCTION LTÉE pour des travaux correctifs et de rénovations pour la salle de la Cour municipale du centre administratif du 216, chemin Old Chelsea
- d) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la firme Cyberkar pour le support des équipements et logiciels de reconnaissance de plaques sur les véhicules de patrouille
- e) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la firme Idémia pour le support des équipements et logiciels de bertillonnage



2/...

- f) Autorisation pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la firme Microrama pour le support des équipements Fortinet
- g) Autorisation pour la signature du renouvellement de la licence annuelle du logiciel antivirus ESET avec la firme Microrama
- h) Octroi d'un contrat à la firme Microrama pour l'acquisition d'équipements informatiques
- i) Octroi du contrat des services professionnels à la firme A.J Environnement inc. pour accompagnement en biologie de la demande au PRCMHH dans le projet de restauration du cours d'eau John Wood's Creek
- j) Octroi du contrat des services professionnels à la firme Denis Y. Charlebois, Aménagiste-conseil, pour la préparation et le dépôt de demandes auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information

- a) Autorisation de signer une nouvelle entente avec la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'échange d'expertise professionnelle et la coordination de son service d'évaluation foncière

7. Ressources humaines

- a) Autorisation à procéder à l'abolition d'un poste
- b) Congédiement administratif de l'employé(e) numéro 615
- c) Autorisation à procéder au paiement pour le second semestre de l'année 2023 relativement à l'entente convenue entre La Société de Mutuelle de Prévention inc. de la FQM (Médial) et la MRC des Collines-de-l'Outaouais

8. Sécurité publique

- a) Autorisation à procéder à la signature d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique et la MRC des Collines-de-l'Outaouais relative au versement de subventions pour la participation de la Sécurité publique aux comités ACCES pour l'année 2023-2024

9. Hygiène du milieu et environnement

- a) Adoption de la Politique environnementale organisationnelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

10. Développement durable

- a) Autorisation à procéder à la signature de la convention d'aide financière de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour le projet « Coordination de la démarche d'élaboration de plans climat pour les MRC de l'Outaouais » dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 1
- b) Autorisation à procéder aux versements de la contribution régulière, de même que la contribution exceptionnelle pour l'année 2024, auprès de la coopérative de solidarité Tricentris
- c) Demande conjointe de prolongation de délai à la ministre des Affaires municipales – Adoption des règlements de concordance municipaux à la suite de la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC



3/...

- d) Adoption de la Politique d'investissement du Fonds de soutien aux événements et festivals révisée
- e) Plan de publicité et initiatives de promotions - Attraits touristiques de la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2
- f) Adoption d'un outil d'aide à la décision pour l'élaboration de la stratégie de conservation des milieux hydriques du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- g) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1284-23 modifiant le règlement sur les permis et certificats de la municipalité de Chelsea
- h) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1286-23 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea
- i) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1287-23 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Chelsea
- j) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 1288-23 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Chelsea

11. Cour municipale

12. Correspondance

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier